



Le Foyer de Cachan

Aider des jeunes à se construire un avenir, à devenir les acteurs de leur destin.

Notre objectif : la réussite au bout du parcours.

LA MISSION

Le Foyer de Cachan, association reconnue d'utilité publique, abrite un lycée privé sous contrat avec l'Éducation nationale. **Former, éduquer et insérer des jeunes en difficultés scolaires constituent nos missions principales.** Fidèle aux valeurs de solidarité qu'il porte depuis sa création, en 1915, le Foyer de Cachan, met un accent particulier sur l'**accueil personnalisé de chaque élève**, pour que chacun trouve son parcours de la réussite.

LES VALEURS

L'action et les missions du Foyer de Cachan se fondent sur **la laïcité, la responsabilité, l'autonomie et la dignité humaine.** Ces valeurs s'appuient sur une offre de formation de filières professionnelles adaptées aux besoins de ces élèves souvent « décrocheurs » et qui recherchent une pédagogie moderne, en particulier fondée sur le numérique.

Cette offre de formation s'articule autour de trois pôles principaux :

- **La filière ELEEC**
(Électrotechnique Énergie Équipements Communicants)
- **La filière ASSP**
(Accompagnement Soins et Services à la Personne)
- **La filière Commerce et Métiers du Tertiaire**

Nos formations débouchent chacune **sur un bac professionnel**, permettant aux élèves de construire leur avenir en choisissant d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études.

À la rentrée de septembre 2015, le Foyer de Cachan a accueilli 306 élèves, dont 91 internes, 42 demi-pensionnaires, 173 externes et 67 apprentis. Parmi ces élèves, le Foyer de Cachan compte :

- **16 élèves placés directement par l'A.S.E.** (Aide Sociale à l'Enfance) ;
- **24 I.P.** (Internes Primaires) ;
- **41 élèves boursiers.**

Le Foyer de Cachan a à cœur d'offrir un **espace éducatif de qualité** en consolidant les repères des jeunes accueillis, avec une équipe d'enseignants et d'éducateurs engagée et mobilisée. **Il fonde son projet pédagogique sur trois piliers :**

- **Orienter**, en aidant les élèves à trouver leur projet de vie, en leur permettant de changer d'orientation en cours de scolarité, en leur donnant envie ;
- **Développer**, en permettant aux élèves de s'épanouir, de renouer avec la réussite scolaire, d'acquérir une confiance en eux, de se sentir responsables ;
- **Insérer**, en mettant les élèves en contact avec la vie professionnelle au travers des plateaux techniques et des stages en entreprise.



LES ACTIONS

- **Des classes à taille humaine**, pour répondre aux besoins des jeunes et à leurs attentes
- **Un internat**, leur permettant de progresser dans l'apprentissage de l'autonomie, de créer un environnement convivial et studieux
- **Un encadrement adapté** au suivi pédagogique et éducatif
- **Des espaces informatiques** et des salles de classe équipées de tableaux numériques, permettant la mise en œuvre d'une pédagogie 2.0
- **Des plateaux techniques équipés de matériels de dernière génération** et permettant des mises en situation professionnelle
- **Un parc arboré et sécurisé de 5 ha**, offrant aux élèves un espace de verdure et de détente à proximité de Paris
- **Des terrains de sport polyvalents**

Les réalisations, les challenges et les défis de l'année 2015

1^{er} TRIMESTRE 2015

- **Participation au forum des métiers de la Ville de Cachan**
Des professeurs du Foyer de Cachan ont présenté les filières professionnelles de l'établissement afin d'inviter les collégiens présents à s'informer sur le lycée.
- **Voyages scolaires à la montagne et en Angleterre**
Quarante élèves en classe de première **sont partis une semaine dans les Hautes-Alpes**, où ils ont pu pratiquer plusieurs activités physiques telles que le patinage, la randonnée, le ski et le bowling.
Trente autres ont eu la chance de partir à Colomendy, près de Liverpool, où ils ont découvert un environnement différent, réalisé des visites et pratiqué leur anglais.

2^e TRIMESTRE 2015

- **Fête du centenaire du Foyer de Cachan**
Organisée pour le personnel de La Poste et celui d'Orange, pour différentes associations et pour les adhérents, cette manifestation fut l'occasion de **faire « redécouvrir »** ce qu'est devenu **le Foyer de Cachan : fonctionnement des plateaux techniques, offre pédagogique et éducative, apprentissage avec des matériels numériques...**
- **Journées portes ouvertes du Foyer de Cachan**
Lors de ces journées portes ouvertes, un forum des métiers fut organisé, permettant aux intéressés de **recueillir des informations sur les filières et de rencontrer des professionnels.**
- **Partenariat avec l'UNASS (Union Nationale des Associations de Sauveteurs et Secourisme)**
Une vingtaine d'élèves de terminale « Soins à la personne » a bénéficié d'une formation CPS-ID (Certificat Prévention Secours - Intervenant à Domicile), ayant pour objectif de développer leurs compétences, d'enrichir leurs CV, mais aussi de les aider à gagner en confiance pour mieux avancer.

3^e TRIMESTRE 2015

- **Recrutement d'un nouvel éducateur spécialisé et création d'une deuxième classe de 3^e Prépa - Pro**
Une seconde classe de 3^e Prépa - Pro a été créée au regard du succès et de la demande rencontrée. Dans l'intérêt de renforcer la prise en charge de ces élèves, un nouvel éducateur spécialisé a été recruté au sein du Foyer de Cachan.
- **Création d'un plateau technique pour la filière commerce**
Ce lieu, dédié à la filière commerce, **aménagé comme une boutique**, est équipé de rayonnages, d'une caisse enregistreuse et de différents équipements. L'installation de **ce plateau consiste à effectuer des mises en situation professionnelles réelles** afin d'assurer la formation et l'apprentissage des élèves.
- **Reconduction de l'opération parrainage**
L'opération parrainage des élèves du Foyer de Cachan par des collaborateurs du groupe La Poste est **reconduite pour la deuxième année**. Elle s'effectue dans le cadre d'une **convention signée entre le groupe La Poste et le Foyer de Cachan**, et se fonde sur un partenariat lié à l'engagement solidaire.
- **Résultats aux examens 2015**
Sur les trois filières professionnelles proposées par le Foyer de Cachan (hors apprentis), **le taux de réussite est supérieur à 96 % pour la session 2014/2015**, ce qui est toujours supérieur à la moyenne nationale pour le professionnel (80,7 %).
- **Projet d'établissement**
Ce document fut préparé conjointement avec les équipes pédagogique, éducative et de surveillance du lycée du Foyer de Cachan, dont l'ambition est d'**être une référence en termes d'accueil, de formation, d'éducation et d'insertion des élèves** accueillis.

4^e TRIMESTRE 2015

- **Colloque du 26 novembre 2015**
Cet événement a clôturé les célébrations du centenaire du Foyer de Cachan. Portant sur le **développement de la pédagogie grâce aux avancées des neurosciences et aux perspectives du numérique**, il fut également marqué par le lancement du fonds de dotation **« Apprendre et Réussir »** créé par le Foyer de Cachan.
- **Renouvellement de l'agrément du Comité de la Charte**
Le Foyer de Cachan a bénéficié du **renouvellement de l'agrément du don en confiance**, délivré pour trois ans par le Comité de la Charte.
- **Saison culturelle du Théâtre de Cachan au sein de l'amphithéâtre du Foyer de Cachan**
Le Théâtre de Cachan a organisé, pour la 2^e année, sa saison intitulée **« Hors des Murs »** au sein de l'amphithéâtre du Foyer de Cachan. Des élèves ont ainsi assisté à plusieurs représentations.
- **Coup de neuf dans les cuisines**
Des **travaux de rénovation et d'aménagement ont été réalisés dans les cuisines** du Foyer de Cachan afin d'optimiser l'espace pour que les élèves s'y sentent mieux.



Le compte **emplois-ressources (CER)**

NOS RESSOURCES

Les ressources de notre association sont décomposées en quatre rubriques.

- **Les produits de la solidarité** sont constitués de legs et de dons pour 1 453 k€. Le total de ces ressources destinées à l'action sociale du Foyer a été employé au cours de l'exercice 2015. La générosité des donateurs représente 31 % des ressources totales du Foyer de Cachan.

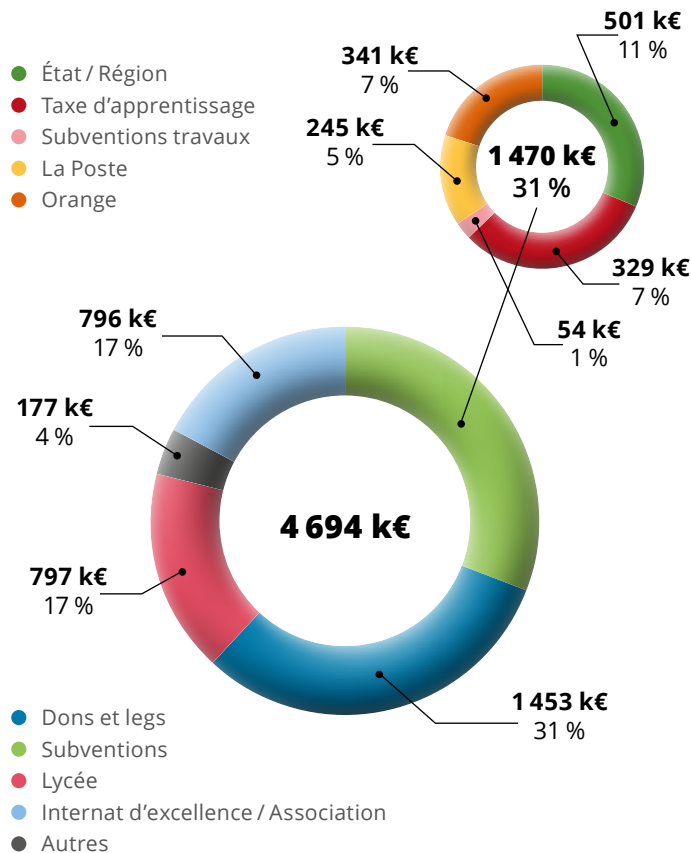
- **Les subventions**, pour cette année, proviennent :
 - de l'État / Région pour 501 k€ ;
 - de La Poste pour 245 k€ (dont 15 k€ pour la participation au centenaire) ;
 - d'Orange pour 341 k€ (dont 15 k€ pour la participation au centenaire) ;
 - de la taxe d'apprentissage pour 329 k€.
 Elles représentent près de 31 % de nos recettes.

Elles représentent près de 31 % de nos recettes.

- **Les frais de scolarité et d'internat** (sous la dénomination lycée dans le graphique) proviennent d'une part des familles et d'autre part des départements, qui prennent en charge les frais d'internat de certains élèves. Ils sont de 797 k€ et représentent 17 % de nos recettes.

- **Le poste Internat d'excellence / Association** comptabilise notamment la rétribution versée par l'État au titre de la convention Internat d'excellence qui s'est terminée en juin 2015, et d'un contrat de partenariat avec Formaposte (école de formation privée de La Poste). Ce poste comprend également les revenus perçus pour les locations de terrain. Il est de 796 k€ et représente 17 % de nos recettes.

Répartition des ressources (4 694 k€)



NOS EMPLOIS

Le Foyer de Cachan consacre l'essentiel de ses ressources aux **activités d'éducation et au bien-être en faveur des jeunes** (voyages et sorties scolaires, mise en place du numérique, rénovation des locaux...).

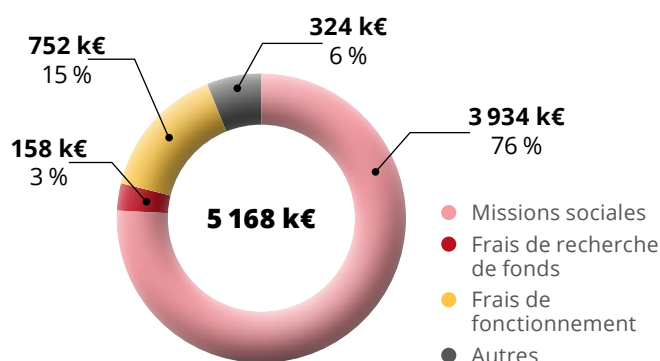
Comme l'indique le compte d'emploi des ressources, **76 % des fonds sont consacrés à nos missions sociales**, qui se décomposent comme suit :

- **accueil, hébergement et suivi des enfants pour 52 % ;**
- **enseignement pour 40 % ;**
- **frais d'entretien du patrimoine pour 8 %.**

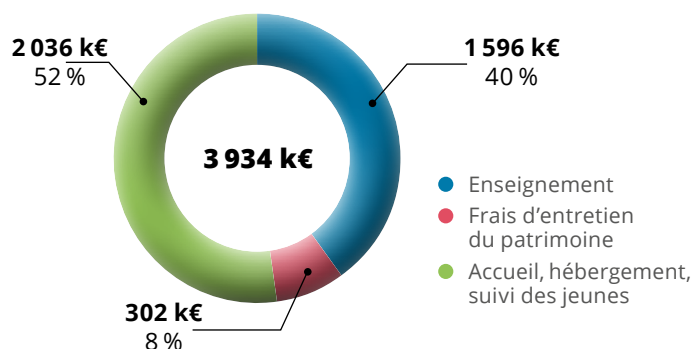
Dans les frais de fonctionnement pour 2015 figurant dans le compte emplois ressources, la part liée à la **masse salariale et aux dépenses de personnel est relativement faible**. Le Foyer de Cachan sous-traite de nombreuses prestations telles que le gardiennage, le ménage et la restauration, permettant ainsi une gestion plus souple de ces charges.

Sur les **13 973 m² de surface du Foyer de Cachan**, les services généraux chargés de **l'administration en occupent 429**.

Répartition des emplois (5 168 k€)



Détail du poste missions sociales



Le bilan simplifié

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
Actif immobilisé	3 714 k€	4 007 k€	Capitaux propres	8 950 k€	9 062 k€
Actif circulant et disponibilité	5 740 k€	6 082 k€	Résultat	- 473 k€	- 58 k€
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0 k€	0 k€	Provisions et fonds dédiés	371 k€	242 k€
TOTAL GÉNÉRAL	9 454 k€	10 089 k€	Emprunt et dettes	606 k€	843 k€
			TOTAL GÉNÉRAL	9 454 k€	10 089 k€

Au cours de l'année 2015, le Foyer de Cachan a poursuivi les actions qu'il avait débutées en 2013, à savoir la **mise en place d'importants moyens numériques pour les élèves et les travaux d'entretien du site.**

Il a par ailleurs **accentué sa campagne de communication autour de deux axes :**

- **la fidélisation des donateurs actuels et la recherche de nouveaux donateurs**, pour assurer la pérennité des dons versés ;
- **la communication autour du lycée**, afin d'accueillir des élèves en plus grand nombre.

La pérennisation des ressources

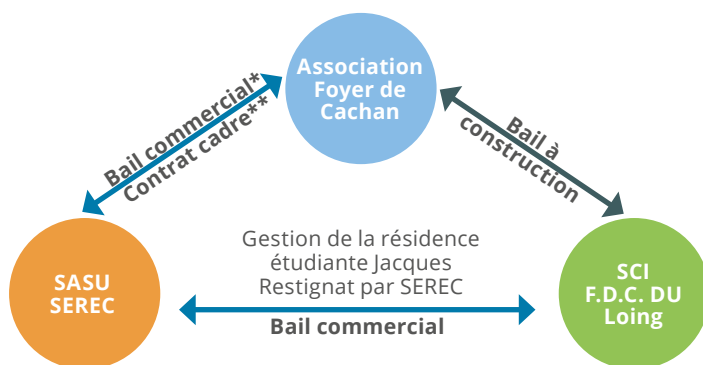
Le Foyer de Cachan a souhaité pérenniser ses ressources en consacrant une partie du terrain, non utilisée dans le cadre du lycée professionnel, **à la construction d'une résidence étudiante de 300 chambres.** Pour ce faire, l'Association a créé une SCI (FDC du Loing), à qui elle a accordé un bail à construction. **La construction de cette résidence s'est achevée en février 2013.** La gestion en a été confiée à une SASU (FDC SEREC), totalement détenue par l'association. À compter du 1^{er} janvier 2014, la SASU SEREC a également récupéré la gestion de la petite résidence initialement faite par le Foyer de Cachan.

La SASU SEREC a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 2 362 k€. Cette dernière réalisera en 2016 un chiffre d'affaires équivalent. Cette société a son propre commissariat aux comptes : le cabinet A.A.C.E. Île-de-France. **Pour cette réalisation, la SCI a emprunté auprès de deux banques la somme de 14 978 293 euros.** Elle reçoit de la SEREC un loyer qui lui permet de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. Les résultats de la SCI sont transparents fiscalement avec ceux de l'association.

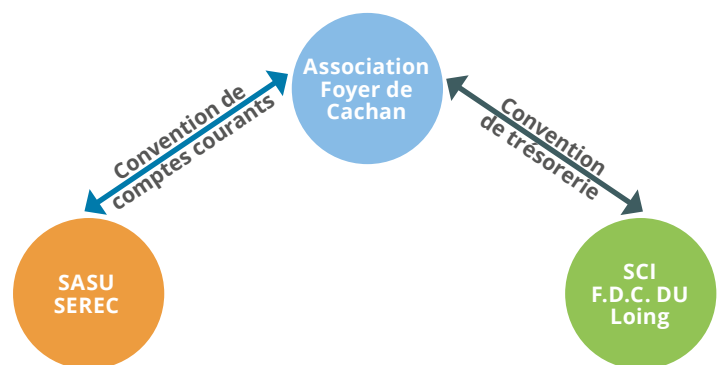
L'association a mis à la disposition de la SCI et de la SEREC deux comptes courants pour un montant, au 31 décembre 2015, de 2 670 k€. Ces comptes courants apparaissent dans la ligne « autres créances » du bilan de l'association. À partir de 2015, la SCI et la SASU SEREC commencent progressivement à rembourser l'association des sommes mises à leur disposition.



Dynamique juridique



Dynamique Comptes courants



* Mise en gérance de la petite résidence par la SEREC. ** Mise en gérance de l'activité événementielle.